

## LES DIFFERENTES DIMENSIONS DE LA GLOBALISATION ET L'ESSAI D'UNE REGULATION PAR LE MARCHE\*

Carlos MILANI\*\*

Outre la problématique des biens communs et les tentatives d'action collective autour des problèmes d'environnement qui en découlent au niveau mondial, cette fin de siècle nous révèle également l'essai de construction d'une société globale fondée sur le marché. La régulation marchande de l'ordre mondial, qui se trouve notoirement renforcée suite à la vague retentissante du néolibéralisme économique depuis le début des années 1980, se base *grosso modo* sur l'efficacité des forces du marché au détriment de la lenteur et de l'ineptie de l'Etat. L'établissement de réseaux financiers et de réseaux d'investissement —considérés comme les véritables "*enzymes de la mondialisation économique*"<sup>1</sup>— les phénomènes de délocalisation d'entreprises, le développement d'un *lobbying* international (ayant comme vecteurs quelques organisations internationales, telles que le FMI et la Banque mondiale), l'expansion du commerce mondial basé sur le libre échangisme, la mise en oeuvre des accords du GATT et l'avènement de l'OMC, entre autres, constituent des éléments de cette tendance très en vogue depuis le début des années 1990.

Ce processus majeur s'inscrit, en fait, dans une histoire qui se dévoile tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et que le monde anglo-saxon saisit à travers le concept de *globalisation*, tandis que les francophones préfèrent souvent la nommer *mondialisation*<sup>2</sup>. En effet, la mondialisation des échanges, comme

\* Cet article est la version résumé du chapitre VI de ma thèse de doctorat à l'EHESS, intitulée "L'environnement et la refondation de l'ordre mondial : régulation concertée ou régulation par le marché?", sous la direction d'Ignacy Sachs.

\*\* Docteur de l'EHESS, programme MOST/UNESCO.

<sup>1</sup> Formule de R. Petrella, cité par B. Badie, 1995, p. 181.

<sup>2</sup> Le terme *globalisation* trouve son origine dans la littérature consacrée aux firmes multinationales. Il a d'abord désigné un phénomène limité, une mondialisation de la demande, mais il s'est énormément enrichi au fil des années, au point de désigner aujourd'hui une nouvelle étape de l'économie mondiale. En 1983, Théodore Levitt avait proposé le terme "*globalisation*" pour désigner la convergence des marchés dans le monde entier; dans ce cas précis, la *globalisation* s'applique surtout à la gestion des multinationales et concerne exclusivement les échanges internationaux.

des investissements n'est en rien propre à cette fin de siècle. Si on mesure la mondialisation à l'ouverture des économies nationales, alors il n'y a rien de nouveau dans le processus actuel. L'intensité de ce processus s'est beaucoup accrue depuis les années 1950 et une nouvelle accélération a commencé pendant les années 1980. C'est ainsi que la globalisation peut être considérée comme le résultat de l'accélération d'un phénomène mondial d'intégration économique amorcé dès le XVI<sup>e</sup> siècle.

Néanmoins, nous ne pensons pas que la globalisation se situe exclusivement sur ce registre d'expansion ; elle ne désigne pas seulement le degré d'ouverture des économies, mais un mode de régulation où l'international prime sur le national, l'efface et —très fréquemment— le nie. L'international passe à commander sur le national, les normes de fonctionnement de l'entreprise s'imposent à celles de l'Etat et le secteur privé impose ses priorités à celles du secteur public. Comme le souligne Olivier Dollfus, il s'agit d'un phénomène total qui englobe l'économique, le politique, le stratégique, le social, le culturel dans les rapports internes propres à chacun de ces champs, comme dans leurs interactions<sup>1</sup>. Opposer tout simplement la globalisation au protectionnisme signifierait passer à côté de l'essentiel de ce mouvement actuel, c'est-à-dire la tentative de dissolution des espaces nationaux à laquelle oeuvrent les partisans de la globalisation<sup>2</sup>.

C'est ainsi que la globalisation peut se définir comme un ensemble de structures et processus économiques, sociaux, technologiques, politiques et

---

En 1990, cette notion a été étendue par Kenichi Ohmae à l'ensemble de la chaîne de création de la valeur, comprenant la R&D, l'ingénierie, la production, la marchandisation, les services et la finance; la globalisation désignait, dans ce cas de figure, une forme de gestion - totalement intégrée à l'échelle mondiale - de la grande firme multinationale (ou transnationale). Une troisième définition a, par la suite, quitté le domaine de la gestion interne des firmes pour s'intéresser au système international dans son ensemble ; la globalisation désignait, ainsi, le processus à travers lequel les entreprises les plus internationalisées échappent aux règles imposées par les Etats-nations et redéfinissent les stratégies en fonction de leurs propres intérêts et de leurs marges de profit. Dans une quatrième étape, la globalisation commence à désigner une nouvelle configuration qui marque une rupture par rapport à l'ensemble des régimes internationaux qui se sont succédés depuis l'émergence du capitalisme commercial. Nous fondons notre analyse sur l'évolution qui suit à cette quatrième phase d'expansion du capitalisme.

<sup>1</sup> O. Dollfus, 1997, p. 12.

<sup>2</sup> Cf. R. Boyer, 1997, p. 15.

culturels suscités par l'évolution de la production, de la consommation et du commerce des produits et des biens qui sont à la base de l'économie politique internationale<sup>1</sup>. On observe une différenciation structurelle de plus en plus marquée de ces produits et de ces biens, qui dépasse dorénavant les frontières politiques et secteurs économiques traditionnels et qui a accru l'influence des changements politiques et économiques. Ces changements obéissent à une dynamique transnationale et multinationale qui exerce un effet très sensible sur les résultats en ce qu'elle détermine les "points névralgiques" (par exemple, l'environnement, le commerce et la régulation mondiale) et peut permettre aux acteurs mondiaux et locaux d'être moins étroitement tributaires des pouvoirs publics nationaux<sup>2</sup>. Aujourd'hui, le principal moteur du processus de globalisation est le fait que les sociétés publiques comme les sociétés privées (et, de façon plus générale, les producteurs et détenteurs de capitaux) cherchent à faire du profit dans le monde entier. Ce qui permet ou facilite leurs efforts, ce sont —entre autres— les progrès de l'informatique et la baisse des coûts des transports et communications.

Toutefois, la globalisation n'est ni uniforme, ni homogène. Elle doit être considérée comme un processus inégal sur le plan géographique et progressif à l'échelle temporelle. Car il y a une nette différence entre le degré de mondialisation du commerce, de l'investissement direct à l'étranger et des finances internationales. Au demeurant, on pourrait parler de différents processus de globalisation dont les limites et les traits marquants ne sont pas clairs. De plus, dans les processus de globalisation, les acteurs et les flux sont divers : les sociétés transnationales, les entreprises financières, les changements technologiques, les ONG, les problèmes d'environnement et de démographie, les organisations internationales, les Etats. Ce petit cercle d'acteurs, de science et d'idéologie ("la structure cognitive"), leurs heurts et leurs arrangements entre eux modifient profondément la forme actuelle des relations internationales. Selon James Rosenau, nous pourrions considérer leurs relations et leur comportement à divers niveaux : au niveau de l'Etat (*monde centré sur l'Etat*) et au niveau des acteurs non gouvernementaux, sous-nationaux et transnationaux (*monde multi-centré*). Ces deux niveaux sont autonomes et ont des objectifs et des stratégies différents<sup>3</sup>. D'où

<sup>1</sup> "Produits" et "biens" sont généralement des termes interchangeables, utilisés pour désigner des biens corporels et incorporels, des effets et des richesses. Cependant, le terme "produits" renvoie plus souvent à ce qui est produit, consommé et/ou échangé tandis que "biens" s'applique aux installations ou systèmes de production.

<sup>2</sup> Cf. P. G. Cerny, 1995.

<sup>3</sup> J. Rosenau, 1992.

l'intérêt d'examiner, dans cet article, les différentes dimensions de ces processus de globalisation pour, ensuite, analyser les modes de régulations induits par ces processus en matière d'environnement global.

### La dimension économique

Au cœur des processus de globalisation, on trouve actuellement une tendance vers la réorientation des politiques économiques et des structures d'organisation qui, d'une part, perturbe les forces du marché et les entreprises privées et, d'autre part, leur ouvre de nouveaux horizons. Les réformes fondamentales qui ont été mises en oeuvre depuis le début des années 1980 ont visé à réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie, à privatiser les entreprises publiques, à libérer les prix, à déréglementer les services et les équipements auxiliaires et à maîtriser l'inflation. Ces stratégies ont souvent caractérisé les politiques d'ajustement structurel des années 80, en particulier dans les pays en développement, et se sont accompagnées d'une intégration accélérée dans l'économie mondiale<sup>1</sup>.

La globalisation économique suppose également une modification rapide des méthodes de production qui font appel à des technologies plus avancées et à des unités de production plus souples (ladite "spécialisation à la carte")<sup>2</sup>. Le nouveau modèle mondial s'appuie sur une évolution des modes de production qui ne passent plus par de vastes unités de fabrication intégrée, mais par des réseaux décentralisés d'entreprises plus modestes —dont chacune est capable de mieux s'adapter à l'évolution des goûts, des technologies ou des prix<sup>3</sup>. Par exemple, à compter de 1995, la production à l'étranger des constructeurs automobiles japonais a excédé leurs exportations à partir du territoire nippon. Les multinationales ont actuellement l'occasion de faire un arbitrage entre les diverses possibilités d'installation et de production du fait d'une gestion beaucoup plus intégrée

<sup>1</sup> Les pays européens font, eux-aussi, l'objet d'une véritable "cure d'austérité" marquée par la rigueur budgétaire et des sacrifices supplémentaires pour une marche forcée vers l'Union économique et monétaire. Les programmes d'ajustement (connus sous le nom de plans d'austérité ou programmation économique et financière) ont été mis en œuvre en Italie, en Espagne, en Belgique, en Suède, entre autres. En lignes générales, ces programmes s'en prennent aux retraites, aux allocations-logement, aux dépenses de santé, aux subventions aux services publics ou aux coûts de l'emploi dans le but d'adapter la réalité économique et sociale selon les critères de conversion du Traité de Maastricht.

<sup>2</sup> Voir UNRISD, 1995.

<sup>3</sup> Cf. C. Bradford, 1994.

de la production —phénomène nouveau par rapport aux années soixante-dix et quatre-vingt<sup>1</sup>.

Cette nouvelle organisation industrielle réagit, entre autres, aux changements suscités par les modes mondiaux de production et de consommation, à savoir : le développement rapide des connaissances et de l'innovation, le recours aux nouvelles technologies de l'information, la possibilité de délocaliser partiellement et/ou totalement les coûts de production, l'abrégeant des processus et cycles de vie des produits, ainsi que l'importance croissante que revêt l'adaptabilité aux besoins des clients. Ce nouveau modèle mondial s'appuie également sur les transnationales — qui, aujourd'hui, emploient 73 millions de personnes dans le monde, soit entre 2 et 3% de la force de travail mondiale. En tenant compte des emplois indirects, ces entreprises emploient 5% de la population active mondiale, alors qu'elles détiennent plus d'un tiers des avoirs productifs du monde et sont responsables pour plus d'un cinquième de la production mondiale.

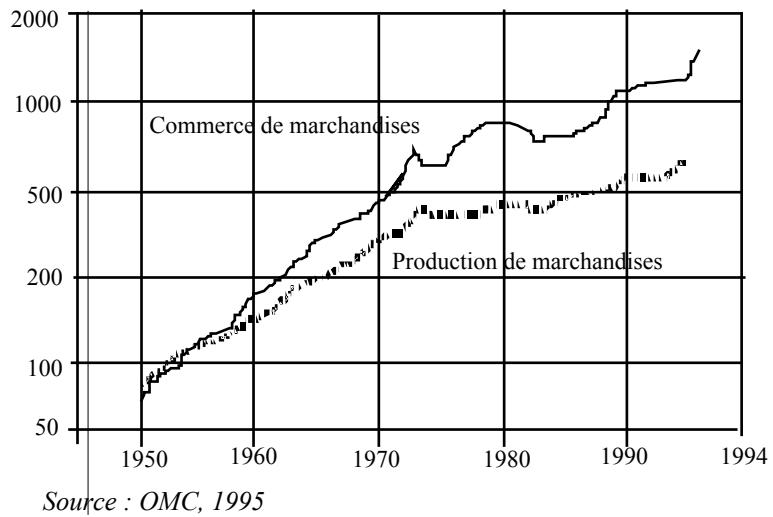
Le développement rapide du commerce mondial est un autre aspect de la globalisation de l'économie. Depuis 1984, le volume du commerce mondial a augmenté plus vite que la production mondiale (Banque mondiale, 1995). Selon les données de l'OCDE, cet accroissement du commerce international par rapport à la production est de l'ordre 5,3% par an contre 1,9% de 1984 à 1994. Le phénomène a été encore plus important entre 1990 et 1994, lorsque les exportations mondiales de marchandises ont continué à croître au rythme soutenu de 5%, alors que la production mondiale était quasiment stagnante, et n'a crû que d'environ 0,5%<sup>2</sup>. De ce fait, le rapport exportations-PIB a augmenté dans la majorité des pays de l'OCDE et dans les pays en développement (essentiellement ceux d'Asie et d'Amérique Latine). Cette tendance a été attisée par le vent de libéralisation des échanges qui a parcouru le monde et par la conclusion d'accords commerciaux régionaux ; avec la création de l'Organisation Mondiale du Commerce, l'évolution devrait se poursuivre dans ce sens (voir la figure ci-dessous).

---

<sup>1</sup> Cf. R. Boyer, 1997, p. 18.

<sup>2</sup> Données à partir de OMC, 1995.

Figure 1 : *Evolution à long terme du commerce et de la production de marchandises dans le monde (indice de volume 1950=100)*



Source : OMC, 1995

Néanmoins, plus que le volume des échanges mondiaux, ce sont les politiques de libéralisation qui se sont développées dans le monde. Il ressort de l'étude des réformes économiques entreprises dans les pays en développement depuis 1985 que, dès cette date, le régime des échanges des pays d'Asie de l'Est dans leur ensemble était relativement libéral<sup>1</sup>. Depuis, les politiques suivies ont visé à baisser les taux de change réels et à stimuler directement les exportateurs pour réduire ensuite les quotas et les droits de douane sur les importations de produits finis. Au début des années 90, tous les pays considérés, à l'exception de la Chine et du Viêt-Nam, avaient franchi cette étape<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> J. Dean et al., 1994.

<sup>2</sup> En Amérique latine, la baisse des barrières commerciales a été considérable et, dans certains cas, d'une rapidité surprenante. Les exportateurs ont bénéficié de très importantes mesures d'incitation et les tarifs douaniers ont diminué. En Asie du Sud, les quotas ont commencé à baisser, bien que dans une moindre mesure, que dans d'autres régions ; en Inde et au Bangladesh, les réductions des droits de douane ont été limitées jusqu'en 1991, avant de s'accélérer, parallèlement aux réformes apportées aux politiques de change. En Afrique subsaharienne, quelques réformes

La libéralisation a également atteint les régimes d'investissement. Au Nord, la concentration des firmes multinationales *via* des opérations de fusion-acquisition, prend souvent la forme d'investissements directs à l'étranger (IDE). Les programmes de privatisation, notamment dans les PEDs, ont également participé à ce mouvement. En Amérique Latine, par exemple, 22% des investissements directs à l'étranger réalisés en 1993 sont issus des privatisations (figure 2). Les accords de libéralisation se sont multipliés, en fait, au cours des années 1980/1990, entre les PIs et les PEDs, dans un premier temps, et entre les pays du Sud, dans un second temps. Sur les 900 accords existant actuellement, 60% datent des années 1990<sup>1</sup>. Néanmoins, comme le note le BIT, un petit nombre seulement des PEDs ont bénéficié des IDE<sup>2</sup>.

Il est vrai que, dans bien des cas, la libéralisation économique a produit des coûts sociaux à court terme ou à moyen terme, mais elle a, également, entraîné des gains qui, à long terme et selon les études récentes de la CNUCED, la rendent préférable aux politiques protectionnistes. Il semble probable que l'impact global de la globalisation et de la libéralisation sur les perspectives économiques des pays en développement dans leur ensemble sera légèrement positif à moyen terme. La libéralisation des échanges dans le sillage des accords de Marrakech devrait à long terme avoir des effets généraux sensiblement bénéfiques<sup>3</sup>.

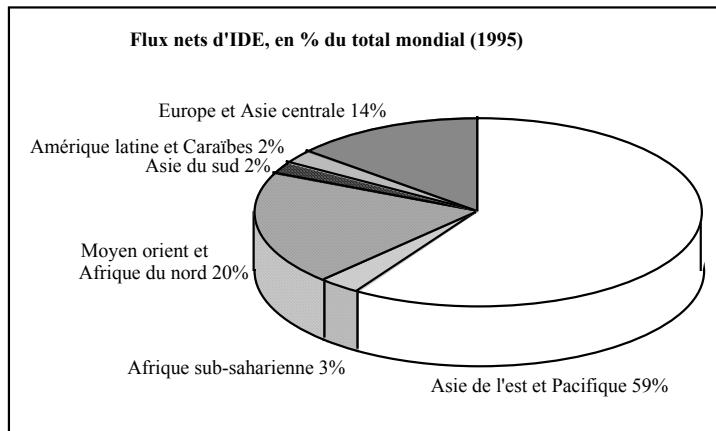
---

(incomplètes) des politiques de change ont été effectuées et les quotas ont diminué ; mais les tarifs douaniers n'ont pratiquement pas bougé.

<sup>1</sup> Données à partir de *World Investment Report 1995*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

<sup>2</sup> En 1992, 10 pays seulement se partageaient 76% des flux totaux d'IDE dans les PEDs, tandis que 47 pays parmi les moins avancés n'en recevaient que 0,6%. En outre, les perspectives des pays moins développés risquent de rester sombres du fait de la concurrence accrue que se livrent les pays pour attirer ces investissements. BIT, *L'emploi dans le monde 1995*, Genève, p. 8.

<sup>3</sup> L'Acte final, où sont repris les résultats du cycle d'Uruguay, et que les ministres ont signé à Marrakech le 15 avril 1994, compte 550 pages et contient les accords et décisions auxquels ont abouti les négociations depuis que le cycle a été lancé à Punta del Este (Uruguay) en septembre 1986. Il présente les résultats des négociations dans des domaines comme "l'accès aux marchés" (les pays s'engagent impérativement à réduire ou à éliminer certains obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce des marchandises) et les "engagements initiaux" sur la libéralisation du commerce des services (figurant également sur les listes nationales).

Figure 2 : *Le partage des IDE à destination des pays du Sud*

Source : Banque Mondiale (1995) ; CNUCED (1995)

Sur le plan pratique, il ressort cependant de la situation actuelle que les avantages que peuvent en tirer les pays en développement sont vraiment limités. Tout d'abord, les bienfaits de la globalisation et de la libéralisation tendent à affluer dans un nombre relativement peu élevé de pays, ceux dont les économies sont fondamentalement plus riches et plus industrialisées. Deuxièmement, les avantages potentiels risquent d'être contrebalancés par des coûts importants, par exemple dans le domaine des échanges commerciaux, où les perspectives lointaines qu'offre l'accès graduel aux marchés d'exportation sont compromises par les coûts de l'ajustement (investissement financé par la consommation, chômage frictionnel, etc.). Troisièmement, des coûts sont également entraînés par la concurrence entre pays en développement, qui cherchent à tirer profit de la libéralisation, essentiellement en encourageant les exportations et en attirant les investissements par leurs efforts économiques. Quatrièmement, et c'est très important, il y a la répartition des coûts et profits entre les différents niveaux de revenus (par exemple, en matière de création d'emploi). D'où la nécessité de politiques économiques et sociales pour compenser l'inégalité de la répartition des revenus quand celle-ci est abandonnée aux seules forces du marché.

La difficulté, pour toutes les parties concernées, c'est d'opérer le passage à une économie de marché plus ouverte à un rythme et selon des modalités qui réduisent au minimum les coûts sociaux et qui

s'accompagnent de politiques de compensation vigoureuses pour ceux qui sont le plus durement touchés par les programmes d'ajustement structurel<sup>1</sup>. Comment l'Etat-nation peut-il réduire le plus possible les coûts sociaux quand la conquête d'une meilleure part des échanges mondiaux est conditionnée par sa "compétitivité" ? Comment peut-il éviter la concurrence féroce qu'entraîne la libéralisation tant à l'intérieur de ses frontières qu'avec les autres nations ? Quelle place faire à la notion de concurrence, qui suppose à la fois l'augmentation de la productivité, la diminution des salaires et l'extension du chômage et de la pauvreté ?

### **La dimension financière**

La mobilité générale des capitaux est un aspect fondamental du processus d'intégration dans l'économie mondiale de marché. Les transactions financières associent comme jamais auparavant les hommes et les marchés sur le plan international. La globalisation financière encourage la spéculation dans le casino planétaire et détourne des capitaux qui auraient pu servir à des investissements productifs et contribuer à créer des emplois<sup>2</sup>. Cette globalisation financière se définit comme la création d'un marché unique de l'argent au niveau mondial. Tout en étant très liée à la libéralisation des échanges de biens et des services, la globalisation financière a un impact encore plus important.

Car, en effet, nous sommes à une période historique où l'activité financière se détache de l'économie réelle : la règle des trois "D" —"désintermédiation", "déréglementation" et "décloisonnement"— fonde ce processus<sup>3</sup>. Les chiffres sont très impressionnantes : 1.200 milliards de dollars

---

<sup>1</sup> Voir en particulier le cas des pays d'Asie de l'Est (Japon, Corée du Sud, Taiwan), qui se sont essentiellement développés grâce aux mécanismes d'intervention des pouvoirs publics et avec des économies nationales protégées.

<sup>2</sup> Sachs I., 1995.

<sup>3</sup> La "désintermédiation" est le recours direct des opérateurs internationaux aux marchés financiers sans passer par les intermédiaires financiers et bancaires pour effectuer leurs opérations de placement et d'emprunt. Le "décloisonnement des marchés" correspond à l'abolition des frontières entre des marchés jusque-là séparés : un processus d'ouverture des marchés nationaux, mais aussi l'éclatement, à l'intérieur de ces marchés nationaux, de différents compartiments (marché monétaire, marché financier, marché des changes). La "déréglementation" est l'un des éléments moteurs de la globalisation financière : les autorités monétaires des principaux pays industrialisés ont aboli les réglementations des changes, de manière à faciliter la

sont négociés chaque jour sur les marchés des changes, soit 83 fois plus que le volume du commerce mondial. Les cinq principales Bourses du monde capitalisent 18.000 milliards de dollars<sup>1</sup>. Les flux financiers sont aujourd’hui quantitativement beaucoup plus importants que les transactions correspondant aux exportations de biens et de services et les mouvements des fonds de placements privés plus importants que les réserves de banques centrales. Le terme globalisation financière entend cerner ces changements, manifestes par rapport au cloisonnement des marchés nationaux encore observable au début des années 1980<sup>2</sup>.

Généralement parlant, la globalisation financière a trois aspects complémentaires. Premièrement, elle exige une plus grande intégration des systèmes financiers nationaux, en particulier ceux des pays développés et de quelques marchés dits “nouveaux”. Cette intégration n’est pas un phénomène nouveau puisqu’elle a commencé pendant les années 50 avec la convertibilité des monnaies européennes, pour s’amplifier dans les années 70 avec les marchés des eurodevises et s’accélérer finalement avec la déréglementation financière des années 80. Les progrès techniques, en particulier dans le domaine de l’informatique, ont joué un rôle de premier plan dans ce processus. Deuxièmement, il y a la concurrence de plus en plus marquée entre les marchés financiers. Troisièmement, il y a l’internationalisation de la production de services financiers, qui augmente considérablement à mesure que des instruments et stratégies financiers sont définis par les investisseurs institutionnels<sup>3</sup>.

Ces dix dernières années, l’augmentation des transactions financières internationales et l’intégration des marchés financiers des pays développés comme des pays en développement dans le système financier ont été plus rapides que l’intégration mondiale des autres marchés. L’internationalisation des investissements de portefeuille ne signifie pas seulement que des investisseurs non résidents procèdent à des opérations mais aussi que les investisseurs achètent et vendent sur le marché boursier local les actions de sociétés étrangères. Les actions de nombreuses sociétés de pays en développement sont maintenant cotées en bourse dans les pays de l’OCDE et

---

circulation internationale du capital (système japonais en 1983-84, système européen en 1990). Voir, pour plus de détail, Plihon D., 1997, p. 70 et suivantes.

<sup>1</sup> Chiffres tirés de Piot O., 1995.

<sup>2</sup> Boyer R., 1997, p. 19.

<sup>3</sup> Gonçalves R., 1994.

le négocie de ces titres s'est rapidement accru depuis le début des années 90, en particulier s'agissant des titres d'entités latino-américaines.

Cette nouvelle organisation de la finance internationale répond, en effet, à la demande des acteurs qui dominent désormais le jeu financier mondial : les investisseurs institutionnels, les trésoriers des banques et des entreprises multinationales, ainsi que les trésors publics. Ils préfèrent tous s'endetter ou placer sur le marché des titres, une technique plus flexible et moins coûteuse en raison de la suppression du coût d'intermédiation. L'une des conséquences les plus importantes du développement de cette dimension de la globalisation est la possibilité de création *ex nihilo* de l'argent-signé par les banques. Si bien que se dissout, peu à peu, le pouvoir régaliens sur la monnaie dont les deux faces symbolisaient le lien entre l'Etat et le marché. En effet, le fait que les monnaies, notamment en matière de taux de change et de taux d'intérêt, soient devenues des enjeux de la spéculation prive l'Etat de la maîtrise d'un de ses pouvoirs fondamentaux, à savoir celui d'orienter la politique économique. C'est ainsi que la globalisation financière contribue de façon décisive à l'érosion de la souveraineté stato-nationale.

De surcroît, avec cette masse de capitaux instables, les marchés dits "nouveaux" risquent de traverser des crises, comme le Mexique en 1994. La globalisation financière a engendré des "risques systémiques" de crises financières à l'échelle globale. La spéculation déclenche la turbulence qui est amplifiée par les nouveaux instruments financiers. Par la suite, comme le souligne Dominique Plihon, intervient la propagation de l'onde de choc à l'ensemble du système financier mondial par des "effets de contagion"<sup>1</sup>. En fait, si la volatilité des capitaux est un aspect important de la globalisation de la vie financière, c'est parce qu'il n'y a pas de réglementation internationale des marchés des capitaux ni d'ensemble efficace de politiques nationales pour protéger l'économie réelle contre les jeux spéculatifs sur les marchés des capitaux nationaux<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir Plihon D., 1997, p. 76.

<sup>2</sup> En 1994, la Deutsche Metallgesellschaft a perdu près de 1,3 milliard de dollars par suite de spéculations financières sur le marché des produits dérivés (ce qui l'a obligée à restructurer de fond en comble ses activités, y compris les activités de fabrication). Cela s'est traduit pour elle par la perte de 10 000 emplois en Allemagne. En décembre 1994, le comté d'Orange -la région des États-Unis où le revenu moyen est le plus élevé, mais où les quartiers pauvres sont nombreux aussi - a perdu deux milliards de dollars sur le marché des produits dérivés et a pratiquement fait faillite. La qualité des services publics locaux (services sociaux, éducation, protection de

### La dimension technologique

La révolution qui touche actuellement l'*infrastructure mondiale de l'information*, ce qu'on appelle le quatrième secteur de l'économie mondiale, a son origine dans la convergence des télécommunications, de l'informatique et des médias. Les facteurs de globalisation les plus souvent cités dans le cas de la production et de la finance sont les avancées des technologies de l'information, les progrès techniques qui ont entraîné une baisse régulière du coût des transports internationaux de marchandises et de voyageurs, ainsi que des communications internationales et, finalement, le progrès des techniques de fabrication qui rend possible la segmentation de la production. De ce fait, le champ de la division internationale du travail et celui des opérations financières internationales se sont considérablement élargis. La forte baisse du coût des communications et des transports internationaux et la possibilité de segmenter la production n'ont pas seulement rendu négociables un grand nombre de biens et de services qui auparavant ne l'étaient pas, elles ont accéléré l'internationalisation de la production et des services, y compris dans le domaine de la culture. Parallèlement, la baisse du prix des communications internationales et les progrès récents des technologies de l'information ont ouvert d'immenses possibilités aux flux financiers internationaux.

L'un des facteurs décisifs qui ont permis la globalisation rapide de la production a été la révolution apportée par les semi-conducteurs et la technologie des puces, utilisée aussi en combinaison avec les nouvelles techniques de télécommunication. Depuis qu'il est possible de transmettre des quantités de données quasi illimitées pour un coût très faible, les entreprises peuvent facilement délocaliser les divers stades de leur production sans perdre pour autant leur pouvoir de direction et de coordination. Outre des économies d'échelle, elles réalisent ainsi des économies de gamme, en associant la production de masse à une production spécialisée adaptée aux besoins de marchés particuliers<sup>1</sup>.

---

l'environnement) devrait en être gravement affectée pendant des années. Le 26 février 1995, l'une des banques d'affaires britanniques les plus anciennes et les plus considérées (la Barings) a sombré sous une dette cumulée estimée à 900 millions de livres sterling.

<sup>1</sup> CNUCED, Rapport du Secrétaire général à la neuvième Conférence, 1996.

C'est ainsi que les nouvelles technologies de l'information (NTI) peuvent être considérées comme étant à la base des processus de globalisation. A la différence des percées technologiques précédentes, les NTI semblent offrir des ressources illimitées en matière d'expansion des connaissances aussi bien que d'accès à l'information. Grâce aux NTI, les entreprises disposent d'informations beaucoup plus nombreuses et plus variées pour un coût beaucoup plus faible qu'auparavant. En 1988, par exemple, le premier câble téléphonique à fibre optique a été mis en service entre l'Amérique et l'Europe, avec une capacité de transmission totale de 40.000 communications simultanées (trois fois la capacité des câbles de cuivre), et, en 1989, un câble de même type a été installé dans le Pacifique. Il en est résulté une diminution spectaculaire des coûts. Entre 1970 et 1990, le prix d'une communication de trois minutes entre Londres et New York (en dollars des Etats-Unis constants de 1990) est passé de 31 à 3 dollars et le nombre des appels internationaux ne cesse d'augmenter : pendant les années 80, le trafic des télécommunications a progressé de 20% par an<sup>1</sup>.

A part d'être un facteur de changement, la technologie fait également l'objet d'influence du marché et des rationalités de profit. D'où la complexité des relations qui ne suivent plus la linéarité cause-effet, mais sont plutôt en étroit rapport d'interdépendance. L'aspect sans doute le plus évident de l'évolution de ces technologies réside dans leur dissémination et dans leurs modes de réorganisation des systèmes de communication, au sein des institutions, mais également entre différents organismes. Ceci implique, par exemple, une adaptation de la vision courante de l'entreprise, de ses systèmes physique, informationnel et décisionnel, ainsi que la conception traditionnelle de la hiérarchie dans les secteurs privé et public et, enfin, la notion des rapports entre la production matérielle et la production immatérielle. Comme conséquence du développement de l'automatisation et de l'informatisation, l'organisation du tissu social dépasse l'étape des structures hiérarchiques et séparées, acquérant la forme d'une structure maillée à complexité humaine et à taille globale.

---

<sup>1</sup> Données de l'UNRISD, 1995, introduction.

### Les dimensions culturelle et idéologique

La composante idéologique des processus de globalisation en cours est fondamentale dans la stratégie de légitimation des acteurs transnationaux et dans la logique de conquête de nouveaux marchés. La “pensée unique”<sup>1</sup> de la globalisation et du néolibéralisme est fondée sur la coordination de différentes formes de pouvoirs —le politique, l’administratif, le patronal, celui des intellectuels et les médias— tous mobilisés autour du marché global et de la rigueur sociale. Le credo de la compétitivité préconise, entre autres, la baisse significative du coût de l’emploi, en particulier des charges sociales, la modération des salaires et la remise en cause du salaire minimum, une mobilité territoriale accrue des travailleurs et une réévaluation des législations sociales en termes de coûts-bénéfices et ceci au nom de la concurrence ouverte des marchés<sup>2</sup>. L’idéologie globale se cache derrière la terminologie économiste très en vogue dans les médias et dans le milieu intellectuel conservateur : les économistes néo-libéraux ont érigé autour de leur discipline une véritable muraille de jargons et de mathématiques, dans le but précis de rendre leur rhétorique impénétrable et absolue.

Quelles sont les origines de cette domination sur le terrain idéologique ? Dans les années qui ont suivi la deuxième Guerre Mondiale, le néolibéralisme était très minoritaire et ses pères fondateurs —Richard Weaver, Auguste Friedrich von Hayek et Milton Friedman— comptaient sur un public peu important. L’Université de Chicago a constitué le noyau dur du néolibéralisme naissant et on allait rapidement connaître les apôtres de l’Ecole de Chicago comme les *Chicago Boys*. Pour les partisans de cette école, en ligne générale, la liberté individuelle ne résulte pas de la démocratie politique ou des droits garantis par l’Etat : être libre, dans leur perspective, implique être libre de l’ingérence de l’Etat.

---

<sup>1</sup> Expression d’Ignacio Ramonet (éditorial du *Monde Diplomatique*, 1995).

<sup>2</sup> Pour une critique de l’idéologie de la compétitivité, voir Groupe de Lisbonne, 1995. Cet ouvrage a été élaboré par un groupe de 19 personnes venant d’Amérique du Nord, de l’Europe de l’Ouest et du Japon, à l’initiative de Ricardo Petrella. S’appuyant sur de nombreuses analyses empiriques, il montre comment la compétition économique a été érigée en une idéologie inapte à résoudre les problèmes de la planète. L’ouvrage propose 4 contrats sociaux mondiaux : le contrat des besoins de base, le contrat de la démocratie, le contrat culturel et le contrat de la terre.

L'individu, dans le cadre d'un marché concurrentiel, serait entièrement responsable de son sort. Visant à mettre en oeuvre un programme qui s'opposait directement aux principes keynésiens du New Deal et de l'Etat-providence, les néo-libéraux ont, tout d'abord, investi le paysage intellectuel. Différentes fondations privées nord-américaines ont consacré des budgets conséquents aux recherches de Milton Friedman et de George Stigler, par exemple, la *Hoover Institution on War, Revolution and Peace*, l'*American Enterprise Institute*, le *Cato Institute*, le *Manhattan Institute for Policy Research* et la *Heritage Foundation*. Dans les années 1980, l'*American Enterprise Institute*, par exemple, employait environ 150 personnes, dont une cinquantaine se consacraient à la recherche et à la production de livres, de rapports, d'analyses et de recommandations pour les décideurs<sup>1</sup>. Néanmoins, c'est la *Heritage Foundation* qui est devenue, au cours des années 1980, très connue et influente du fait qu'elle était associée, aux EUA, à la présidence de Ronald Reagan. En activité depuis 1973, cette fondation dispose d'un budget annuel d'environ 25 millions de dollars et produit quelque deux cents documents par an. Elle est particulièrement active auprès des médias et publie, depuis le début des années 1970, un annuaire d'experts en matière de politiques publiques<sup>2</sup>.

L'influence de l'idéologie de la globalisation est donc essentielle pour la compréhension du phénomène global. De même pour sa dimension culturelle, car les processus de globalisation sont simultanément un mouvement de civilisation qui défie, subordonne, détruit ou refonde d'autres formes sociales de vie et de travail, ainsi que d'autres modes de penser, d'agir et d'imaginer<sup>3</sup>. L'ingénierie d'une société globale presuppose la mise en place de l'architecture d'une nouvelle civilisation, ce qui veut dire que, pour réussir, la globalisation présume un projet hégémonique qui vise à la constitution de nouveaux styles de vie, de nouvelles habitudes, de nouveaux sentiments et de nouvelles subjectivités — et ceci à l'intérieur d'une formation sociale précise.

---

<sup>1</sup> La recherche et la production scientifique font également l'objet d'un "lobbying" important des fondations néolibérales. Entre 1990 et 1993, par exemple, quatre magazines néolibéraux parmi les plus connus (*The National Interest*, *The Public Interest*, *New Criterion*, *American Spectator*) ont reçu de diverses sources 2,7 millions de dollars, alors que les quatre seules revues progressistes américaines (*The Nation*, *The Progressive*, *In These Times*, *Mother Jones*) n'ont collectivement bénéficié, pendant la même période, que de 269 mille dollars en contributions.

<sup>2</sup> Données à partir de George S., 1997, p. 31-35.

<sup>3</sup> Voir Ianni O., 1996, p. 14.

A tous les égards, la culture est un paramètre essentiel du développement. Le récent rapport de la Commission Mondiale sur la Culture et le Développement n'a fait que confirmer cette hypothèse<sup>1</sup>. De plus, la culture est également l'un des champs décisifs où se joue la globalisation, soit par les pratiques et les modèles culturels qu'elle diffuse, soit par les contre-réactions identitaires qu'elle suscite. Par exemple, à Madagascar, comment le modèle économique dominant pourrait-il promouvoir un développement durable, alors que la civilisation malgache se fonde sur une autre conception de l'espace (marqué par les esprits et les ancêtres), du temps (cyclique et non linéaire), de l'existence et de l'individu, ainsi que sur une autre approche de la richesse ? La notion d'une globalisation "conquérante" —qui ignore les diversités culturelles— ne règle pas davantage cette contradiction.

Les nouvelles appellations de ce mouvement de mondialisation, globalisation, ou régulation marchande occupent une position précise dans la topologie politique des relations internationales. Il est donc utile de les restituer dans une tentative de généalogie de la "globalisation culturelle". A l'origine de ce processus se trouve la crainte de voir la marchandisation de la culture faire fi des frontières et contribuer à l'instauration d'une hégémonie anglo-saxonne. Cette première tendance apparaît au cours des années 1920, lorsque les EUA commencent à occuper les marchés cinématographiques laissés libres par la mobilisation de l'Europe autour de la guerre et, par la suite, autour de la reconstruction de la paix. Dans les années 1930, l'afflux des films d'Hollywood contribue à renforcer l'idée d'une modernisation par l'américanisation de la culture ; du coup, la *peur de l'Amérique* hante les esprits et les individualités<sup>2</sup>. Les associations alternatives et les mouvements des étudiants de la fin des années 1960 dénoncent le danger de *westernisation* du monde et la montée en flèche d'une culture basée sur la société de consommation.

Au cours des années 1970, la thèse de la domination culturelle et celle de l'échange inégal entre les cultures ont inspiré les travaux de l'UNESCO sur la régulation des flux d'information et de communication. A cette époque, les PVD revendiquaient, à l'exemple des débats sur le plan économique, l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de

<sup>1</sup> Commission mondiale sur la Culture et le Développement, "Our Creative Diversity", UNESCO, 1996.

<sup>2</sup> Expression utilisée par Mattelart A., 1995, p. 82. Les idées développées dans ce paragraphe sont majoritairement empruntées à cet auteur.

la communication (NOMIC). Centrée sur le rôle des agences de presse occidentales dans la distorsion de l'image des PVD, la polémique a rapidement glissé vers l'analyse du "système transnational" de communication et des conditions du transfert des technologies. Les EUA, calqués sur le principe majeur de la liberté du commerce, défendaient une doctrine à l'opposé d'un NOMIC : celle de la libre circulation de l'information (*free flow of information*). Cette controverse n'a pas abouti au nouvel ordre voulu et les EUA se sont par la suite retirés de l'UNESCO.

Au cours des années 1980, la déréglementation en matière de communication et la progressive remise en cause de l'idéal du service public ont été à la base des essais de globalisation de la communication et de la culture. Ces deux phénomènes se produisent dans un contexte très précis de renouvellement des théories conservatrices de la fin des idéologies, des classes, du politique et de l'histoire. Les images d'une "société globale" (Gurvitch, 1950), d'un "système mondial" (Wallerstein, 1976), d'un "village global" (McLuhan, 1989) ou d'un "système-monde" (Dollfus, 1990) sont renforcées par les notions d'ubiquité et d'instantanéité véhiculées par les chaînes de télévision internationales.

Les médias sont le principal instrument des essais d'uniformisation culturelle et de l'adoption d'attitudes et de comportements standard. Ils produisent un phénomène typique de notre époque : les individus deviennent des citoyens mondiaux, bien qu'ils ne se déplacent pas ; du fait que le monde est à leur portée, il fait partie de leur vie quotidienne. Les techniques de vente et la publicité mondiales consacrent une norme culturelle unique et c'est un message universel qui est véhiculé par la télévision, par la radio, par le cinéma et par la musique. Ce qui fait la nocivité de ce message par rapport à celui que véhiculaient les moyens de communication traditionnels, c'est qu'il utilise ceux-ci de manière quasi autonome puisque sa transmission s'appuie sur différents supports techniques et pas seulement sur les technologies de pointe. Les images et les lieux comme les *fast-food*, les Hilton (et d'autres hôtels cinq étoiles), les supermarchés, les aéroports, les villes touristiques (Acapulco, Aruba, Saint-Tropez) n'appartiennent à aucun territoire précis mais à un environnement mondial qui ignore les identités culturelles et les différences locales<sup>1</sup>. De même que Jean Chesnaux a qualifié

<sup>1</sup> Déjà dans les années 60, McLuhan avait parlé de *village planétaire*, d'un nouveau cerveau intégrant le sens et la sensibilité avec l'émergence d'un univers électronique hautement technique. Plusieurs expressions ont été forgées pour désigner cette tendance à la mondialisation culturelle (ou *transculturalisme*) : *première révolution mondiale* (Alexander King), *la troisième vague* (Alvin Toffler), *la société de*

de "hors sol" une certaine modernité qui dissocie l'objet de son milieu naturel, de son contexte social et de ses antécédents historiques et culturels, nous pouvons dire que les images et les objets mondiaux sont "déterritorialisés" et n'ont aucune identité locale ou nationale<sup>1</sup>.

Sur le plan international, l'essor des NTI risque de provoquer l'isolement des pays en développement et des pays les moins avancés qui ne possèdent pas toujours l'infrastructure nécessaire au plein développement de ces technologies. En réduisant les distances et en permettant des communications instantanées, les nouvelles technologies contribuent également à maintenir de profondes inégalités au sein des pays et d'un pays à un autre. Eléments indispensables à la logique de globalisation, elles font peser une menace d'exclusion ou un risque sur les pays qui accusent un retard technologique et qui ne peuvent profiter des avantages toujours plus nombreux dont bénéficient les utilisateurs actuels. Améliorer l'accès à ces technologies exige des investissements considérables et suppose que l'on fasse appel aux compétences autochtones et que l'on développe les ressources humaines.

Même si l'on analyse l'expansion des NTI dans une optique exclusive de marché, force est de reconnaître que les inégalités qu'elles engendrent empêchent des millions d'exportateurs de concrétiser leurs avantages concurrentiels. Pour les échanges de marchandises, des normes internationales réglementent les divers stades des opérations, mais tel n'est pas le cas des échanges d'informations commerciales. La normalisation est pourtant une condition essentielle de l'efficience des technologies de l'information. De plus, les flux des informations commerciales ont tendance à se concentrer dans les pays développés. La plupart du temps, les pays en développement se bornent à recevoir les informations commerciales, sans prendre une part active à leur élaboration, même lorsqu'elles les concernent

---

*l'information* (Adam Shaff) ou *la société amibienne* (Kenichi Ohmae). Ces métaphores doivent être remplacées dans le cadre de conjonctures historiques particulières et objectives, qui montrent que ce processus n'est pas achevé. Voir Ortiz R., 1994.

<sup>1</sup> Dans le domaine de la production, la déterritorialisation est évidente : une voiture de sport Mazda est conçue en Californie, financée par Tokyo, le prototype est créé à Worthing (Angleterre) et le véhicule est finalement assemblé aux Etats-Unis et au Mexique à partir de composants électroniques fabriqués dans le New Jersey et au Japon. Cette fragmentation de la production permet de faire face à la concurrence avivée par la libéralisation des marchés.

directement. Encore dans le cas des NTI, les PEDs sont, dans la plupart des cas, de simples récepteurs et utilisateurs de l'information produite, pensée et véhiculé à partir des PIs.

Au niveau de la pensée, l'idéologie de la globalisation transmet un message selon lequel les responsabilités au sein du système mondial se dissolvent au point qu'il n'y a plus moyen d'identifier ses acteurs ; par conséquent, il n'est plus possible ou, même nécessaire, d'envisager une riposte à ce projet de réorganisation du monde<sup>1</sup>. La régulation par le marché se veut une vision du monde lorsqu'elle débouche sur une nouvelle interprétation de la politique internationale et de la société mondiale. Les conflits au sein du GATT au sujet de l'exception culturelle et des industries culturelles illustre bien cette facette du discours globalisant. Car, en effet, la rhétorique universaliste de la globalisation a pour résultat concret la ségrégation sociale et culturelle face à un cadre idéologique technico-économique.

Il est vrai que quelques biens emblématiques produits et commercialisés par les multinationales se diffusent dans le monde entier (par exemple, Coca-Cola, Windows, McDonald's, les *fast-food*, etc.). Dans ce cas, la globalisation culturelle s'applique à la fois à la production, à la distribution et à la consommation des biens et des services culturels, organisés à partir d'une stratégie mondiale et consacrés à un marché mondial. Il existe, ainsi, un processus de "déterritorialisation de la culture" : d'abord dans la délocalisation et l'atomisation de la production des biens et des services culturels, mais aussi dans la constitution de ce que Renato Ortiz a appelé une

---

<sup>1</sup> De surcroît, l'expansion des NTI nous pose un problème d'ordre cognitif et pratique très important : notre aptitude à comprendre les nouvelles technologies et les nouveaux moyens de communication, à les intégrer et à les utiliser, se trouve sans cesse dépassée du fait de leur progression constante. Plus l'information et les systèmes techniques sont complexes, plus nous dépendons des spécialistes pour les traiter, les analyser et même les gérer. D'autant que ce n'est pas seulement la dimension de ces systèmes qui évolue, mais aussi la vitesse à laquelle ils se transforment et se répandent dans le monde entier. Les conditions techniques prennent le pas, plus que jamais, sur l'économie, l'histoire et la culture. Une société entièrement informatisée à partir des grands ordinateurs serait entièrement tributaire des techniciens et des décideurs ayant accès aux programmes et aux banques de données.

*culture internationale populaire* basée sur un marché de consommation intégré à la modernité-monde<sup>1</sup>.

Cela ne signifie pas, néanmoins, que la demande se globalise de façon irréversible et complète : les objets à diffusion mondiale ne façonnent pas, à terme, les modes de vie et les modes de consommation. En effet, la reproduction matérielle des individus et des familles, bien que sous l'influence des images de la globalisation, reste encore conditionnée par des facteurs spécifiques à chaque société ; on n'assiste pas encore à une convergence des comportements en matière de consommation alimentaire, de dépenses de logement ou de santé et d'investissements sur le plan culturel et sur celui des loisirs. Une culture globale ou mondialisée n'implique pas la suppression d'autres manifestations culturelles ; la culture globale —bien qu'elle soit puissante et totalitaire— cohabite avec les autres formes, nationales, régionales et locales, de culture. Cette cohabitation —qui pourrait caractériser une “diglossie” des cultures au niveau mondial— n'est pas nécessairement harmonieuse, car elle peut revêtir la forme de conflits, d'une hiérarchisation des relations et d'accompmodations aux différences<sup>2</sup>. Encore sur le plan culturel, la globalisation ne peut pas être considérée comme achevée et complètement mise en oeuvre, au détriment des aires culturelles diverses et multiples.

### **Le marché est-il un mode de régulation de l'ordre mondial ?**

A partir du moment où les décisions des acteurs politiques, des opérateurs économiques et des mouvements sociaux sont interdépendantes, elles ont le potentiel de constituer un système. Cela est bien connu en sciences sociales. L'ensemble des contraintes et des opportunités qui s'offrent aux acteurs internationaux peut définir un système d'action, c'est-à-

---

<sup>1</sup> Hollywood, de même que les constructeurs automobiles, délocalise, de plus en plus, la production de ses films. Entre 1978 et 1982, le pourcentage de films réalisés en dehors des Etats-Unis est passé de 41% à 57%. Le marché mondial de consommation joue la carte des valeurs communément partagées par les classes moyennes des PIs et des PEDs. Les publicités de Malboro, par exemple, mettent en relief des références culturelles mondialement reconnues, telles que la virilité, la beauté d'un paysage, le bien-être. Voir Ortiz R., 1994, p. 111.

<sup>2</sup> La “diglossie” est un ensemble de phénomènes qui se produisent dans les sociétés où deux ou plusieurs langues cohabitent de façon stable. C'est le cas de l'arabe littéraire et de l'arabe parlé ou courant, du haut allemand et du suisse-allemand, ou du “karethevoussa” et du “demotiki” (en Grèce).

dire une source de régulation. Au sein du système-monde, les relations entre les acteurs pourraient être résumées dans un jeu basé sur les besoins de concertation, sur les intérêts particuliers et égoïstes ou sur les contraintes extérieures. L'enchaînement des décisions interdépendantes dans un processus pareil peut, dans certaines conditions, aboutir à un équilibre ou à une certaine stabilité. La question qui se pose est celle de savoir si l'équilibre qui s'établit entre l'offre et la demande d'un bien sur un marché de concurrence pure et parfaite peut être considéré comme un exemple potentiel de régulation à l'échelle planétaire.

A première vue et d'après la plupart des économistes, il semblerait que, dans le modèle basé sur l'offre et la demande, le fonctionnement des marchés irait de lui-même : à partir du moment où l'on aurait défini un bien rare, le comportement "rationnel" de la part de l'acheteur et du vendeur serait automatique. Néanmoins, on sait que ce modèle est rarement réalisé sous sa forme parfaite ; il garde, théoriquement, une valeur régulatrice dans tous les cas où l'on peut s'approcher d'un tel marché, pour ainsi dire, "parfait". Dans le cadre actuel des processus de globalisation, le marché produit-il des régulations qui seraient uniformes géographiquement et économiquement ? La régulation par le marché présuppose-t-elle un jeu d'acteurs bien défini et structuré ? Est-elle capable de produire un ordre mondial ? Voilà des questions essentielles que nous tenterons d'analyser dans cette section de l'article.

Les tentatives actuelles de régulation par le marché ont, comme nous l'avons souligné plus haut, différentes dimensions —qu'elles soient économiques, commerciales, financières, culturelles, idéologiques ou technologiques. En lignes générales et à très gros traits, on peut considérer que le marché possède trois fonctions régulatrices principales, à savoir : la fonction d'équilibre, la fonction de producteur d'échanges, ainsi que la fonction de producteur d'une polyarchie. La fonction d'équilibre du marché se fonde sur le modèle classique de l'offre et de la demande. Le manque de marché provoquerait des problèmes de distribution et d'exclusion de certains individus de la possibilité de consommation. La fonction de producteur d'échanges permet au marché de favoriser la communication entre les opérateurs économiques et de banaliser les identités. Dans cette perspective, les mécanismes de marché produisent des prix (relatifs) cohérents et sont à la base du système d'échange entre les individus, les firmes et les Etats. Enfin, la fonction de producteur d'une polyarchie suppose que le marché mondial produit des lieux multiples de la puissance internationale. Le marché

mondial serait, ainsi, à l'origine de la décentralisation de la puissance internationale en raison de différents pôles économiques émergents<sup>1</sup>.

La régulation économique marchande de l'ordre mondial présuppose la *fin du politique*. D'après les principaux apôtres du tout-marché, les Etats ayant-ils été dépossédés de leurs pouvoirs et de leur volonté d'intervention économique et sociale, les fonctions publiques se seraient réduites au maintien de l'ordre, à la sécurité des citoyens et des biens, au monopole de la violence légitime et à la défense extérieure. Il s'agit, *grosso modo*, d'un retour aux origines du pacte hobbesien de constitution de la société civile et du Léviathan. Le marché transnationalisé serait capable d'entraîner tout seul et directement une gestion plus efficace des ressources. L'Etat serait donc "circonscrit" par l'idéologie de l'efficacité du marché. Eduquer, pourvoir à l'assistance des plus âgés, élever les enfants, organiser son temps libre et ses loisirs, entre autres, deviennent des activités mesurables qui s'échangent comme toute autre marchandise. Mais est-ce une fin ou un transfert du politique ?

Dans le contexte de cette vision banalisée de la globalisation qui minimise de façon définitive et décisive le rôle de l'Etat, d'aucuns croient qu'il faudrait que l'Etat s'adapte à la nouvelle donne économique : il devrait donc amenuiser ses fonctions répressives et centralisatrices dans le but d'être présent en tant qu'organe d'arbitrage, de sécurité et de contrôle. Car l'appareil stato-national est considéré comme étant un obstacle à la concurrence. Dans cette logique de marché, et notamment à partir de la crise des années 80, les Etats sont confrontés à la contrainte de la compétition, à la nécessité de croissance et à l'idéologie de l'efficacité. L'intensification de la concurrence internationale est présentée comme inéluctable ; il faudrait, dans cette perspective, accepter l'idée de suppression de l'intervention de l'Etat, ainsi que le processus de désétatisation imposé.

Mais l'Etat n'est pas seulement cette structure de régulation minimale qui permet le fonctionnement de la société civile. Il est aussi la force qui module la globalisation, ou qui permet d'y accéder sous des formes plus efficaces. La notion d'un "Etat réduit" ("the emasculated state") est, en fait, un mythe. Aux EUA, la dépense publique correspond, actuellement, à 33% du PNB, en Allemagne à 49%, en Singapour à 20% et en Suède à 68%.

---

<sup>1</sup> Ceci présuppose, bien évidemment, une conception élargie de la puissance, par exemple, tenant compte de sa dimension économique et commerciale. Les travaux de Susan Strange, par exemple, adoptent cette perspective. Voir Strange S., 1988.

Depuis 1980, le ratio de la dépense publique par rapport au PNB a augmenté de 36 à 40%, en moyenne, à l'échelle planétaire<sup>1</sup>.

Au niveau international, les programmes d'ajustement structurel (PAS) sont compris comme faisant partie des efforts de régulation par le marché. Il faut ajuster d'abord, selon la *vulgate* néo-libérale, pour —par la suite— pouvoir développer. Dans le cadre des PAS, la tutelle de l'Etat sur les experts internationaux et sur les agences de financement est évidente, car les PAS présupposent une programmation par l'international du désengagement économique des Etats. Parallèlement à un processus de dispersion des lieux de décision et de l'affirmation de l'apolitisme des solutions techniques, on passe —conformément à une tradition qui remonte à Pareto— à une dévalorisation du politique dans le processus de décision<sup>2</sup>. En ce sens, s'installe un “gouvernement des sages”, des experts éclairés par le savoir scientifique et légitimés par l'affirmation de l'unicité de la politique souhaitable.

En effet, le paradigme de l'ignorance du politique —c'est-à-dire affirmer que les opérateurs économiques ne considèrent que les affaires dans leur processus de décision— peut être une *stratégie recomposée*. Les visites de Chefs d'état de différentes puissances occidentales montrent que l'intervention politique est, actuellement, un passage obligé et préalable à l'arrivée des industriels et des investisseurs. On pourrait également se demander ce qui se passerait si les acteurs politiques n'étaient pas d'accord sur la mise en oeuvre des politiques fondées sur le tout-marché. Il nous paraît évident que la régulation économique suppose la “complicité” de la régulation politique. La régulation marchande suppose, elle aussi, le respect des règles qui ne découlent pas d'une interaction, pour ainsi dire, naturelle des intérêts individuels. Sur le marché, très souvent il peut être plus avantageux à l'acheteur de voler ou au vendeur de tricher au niveau des prix. Sans une série de règles extérieures au marché, le rassemblement de vendeurs et d'acheteurs n'existerait pas ; il n'y aurait pas de marché — ni au sens concret, ni au sens abstrait<sup>3</sup>.

Aussi émancipées soient-elles, les entreprises doivent encore négocier avec les Etats les modalités de leur accueil sur le territoire choisi. Les multinationales continuent à dépendre des réglementations de contrôle et

---

<sup>1</sup> *The Economist*, 7 octobre 1995, p. 13-14.

<sup>2</sup> Voir Coussy J., 1994, p. 247.

<sup>3</sup> Reynaud J-D., 1993, p. 25 et suivantes.

fiscales de leur pays d'origine, en l'absence de règles s'imposant au niveau international. L'Etat est, lui aussi, un agent de la transnationalisation. Cette nouvelle fonction de l'Etat n'est pas dénuée d'ambiguïtés. Il suffit de penser, en l'occurrence, aux relations entre le public et le privé dans la configuration du nouveau protectionnisme. De plus, le marché impose également de nouvelles fonctions étatiques : aucun pays développé soumis à la compétition n'a pu refuser d'accroître les allocations de chômage et les dépenses nécessaires aux reconversions. Il y a encore les subventions à l'exportation, l'accroissement des assurances publiques aux exportateurs et aux investisseurs, les aides à la constitution de monopoles et d'oligopoles nationaux. Suivant cette même logique, l'Etat n'est plus le producteur par excellence, mais plutôt l'acteur qui participe à l'expansion des forces "libres" du marché. C'est là qu'on commence à entrevoir les limites de la régulation marchande.

En outre, partant de la critique du trop d'Etat et du trop de politique, les défenseurs du marché considèrent que celui-ci a été la principale victime des découpages frontaliers<sup>1</sup>. La régulation par le marché devient la solution par excellence lorsqu'elle oppose les vertus de l'autonomie et de la fluidité des relations économiques aux effets de carcan de l'ordre territorial<sup>2</sup>. Néanmoins, au-delà des échecs sur le plan social, le marché ne réussit pas à aplanir ou à surmonter efficacement les contentieux territoriaux : même si l'Asie du sud-est et l'Asie orientale sont très avancées dans le processus d'intégration régionale et d'insertion à l'économie mondiale, certaines des querelles territoriales ne sont pourtant pas réglées (par exemple, les contentieux territoriaux entre la Chine et le Viêt-Nam bloquent la construction d'un partenariat commercial que Hanoi préfère trouver auprès de Taiwan). Cette réalité est également applicable au conflit israélo-palestinien : la MEFTA (*Middle East Free Trade Area*) marque le pas devant la continuité des conflits et le micro cosmos social ne suit pas la macro politique et économique du tout marché. Si on considère que l'hypothèse de ce marché mondial est porteuse de régulation, la question relative à la régulation des conflits n'a donc pas été réglée par l'ordre marchand.

<sup>1</sup> Dans le jargon de la globalisation, le monde est devenu "sans frontières". D'un côté, les États sont déstabilisés et deviennent incapables de maintenir l'ordre public; de l'autre, les effets négatifs de ce manque d'Etat sont compensées par les efforts d'une politique humanitaire. Au demeurant, le Rapport sur le développement du monde, 1995, de la Banque Mondiale, parle justement du développement du travail dans une économie sans frontières.

<sup>2</sup> Badie, 1995, p. 180.

Au nom d'une même logique marchande basée sur la globalisation, les opérateurs économiques —parfois les mêmes— demandent l'ouverture des marchés des PVD, les négociations pour la fin de différentes formes de dumping social, monétaire et écologique, le partenariat préférentiel au sein des blocs régionaux, ainsi que l'intervention de l'Etat dans la protection de l'industrie nationale. Le marché laissé à lui-même amène à des conditions du moins curieuses dans lesquelles les mêmes opérateurs qui ferment leurs usines et mettent en place des "plans sociaux", au nom de la concurrence internationale, sont demandeurs de plus de protection d'un marché domestique ou de primes à la consommation des biens nationaux. Les mesures prises au cours des années 1990 par les grands constructeurs automobiles sont un exemple de la contradiction inhérente au discours de la "globalisation organisatrice".

Simultanément, la régulation marchande des relations internationales provoque des inégalités entre les zones géographiques au sein des espaces nationaux et les grandes régions du monde. Sur le plan national, les seuls mécanismes de solidarité inter territoriale sont aujourd'hui ceux de l'Etat-national, étant donné que les budgets locaux n'opèrent que des redistributions très limitées. Le résultat des politiques menées au nom de l'efficacité du marché n'est autre que la disparité géo-régionale ; du coup, l'Italie du Nord, par exemple, ne veut plus ralentir sa croissance au nom de la solidarité avec l'Italie du Sud, de même que Karachi pour le reste du Pakistan, le sud et sud-est brésilien pour le reste du Brésil et ainsi de suite. Il semble que les incohérences entre une économie nationale et les économies urbaines (fortement ancrées dans les régulations marchandes) deviennent un élément-clef dans l'analyse de la globalisation et de ses limites.

Ces contradictions des tentatives d'une régulation de l'ordre par le marché ne nous empêchent pourtant pas de reconnaître que l'évolution rapide de l'économie mondiale sur la voie de la libéralisation et de la déréglementation a une répercussion directe sur les politiques de développement. Ces dix dernières années, la politique économique a été marquée dans le monde entier du sceau de la libéralisation. Pratiquement tous les gouvernements ont pris des mesures rigoureuses pour renforcer le rôle de l'entreprise privée dans l'activité économique. Dans certains pays, par exemple dans les ex-pays à économie planifiée, ces mesures ont correspondu à un véritable changement de régime. Dans d'autres, par exemple dans certains pays d'Amérique Latine, elles ont marqué une mutation profonde de la philosophie et de la conception du développement. Dans d'autres encore, par exemple dans les pays occidentaux, elles se sont

traduites par un ajustement du rôle des pouvoirs publics dans une économie mixte. La libéralisation entraîne surtout une modification de la conduite des affaires et du commerce et elle présente des difficultés et des possibilités nouvelles pour tous les pays. L'enjeu est particulièrement important pour les pays en développement qui, dans le processus, sont relativement peu avantageés, les moins avantageés d'entre eux risquant d'être mis sur la touche.

Même quand elle n'est pas pleinement acceptée en tant que telle, la globalisation a certainement transformé le rôle de l'Etat dans la gestion de l'économie nationale. L'économie libéralisée et en cours de globalisation s'est, à l'évidence, accompagnée d'une érosion —souvent voulue, acceptée et mise en oeuvre par l'Etat— de la souveraineté politique. En effet, si on entend par souveraineté la capacité d'être strictement maître chez soi sans ingérence extérieure, alors il est clair que la définition des principales attributions de l'Etat est en train de se modifier, en particulier parce qu'il reste très peu de domaines purement "nationaux". C'est vrai de la politique fiscale comme de la réglementation économique et technologique, de la protection de l'environnement voire de la législation du travail et de la protection sociale<sup>1</sup>. Avec l'internationalisation des marchés des changes, les banques centrales ont désormais plus de mal à gérer la masse monétaire. Avec l'intégration des marchés obligataires, l'Etat a moins de prise sur les taux d'intérêt nominaux et la structure des taux d'intérêt. Comme ce sont les sociétés transnationales qui déterminent les prix de transfert, les entreprises ont moins de mal à faire passer leurs revenus imposables dans des pays où les prélèvements fiscaux sont moins élevés. De même, puisque les grandes sociétés peuvent placer leurs capitaux fixes pratiquement n'importe où dans le monde, l'Etat est moins à même de réglementer l'activité industrielle, que ce soit par la fiscalité, par l'imposition d'un salaire minimal, ou par des mesures de protection de l'environnement, de la santé ou de la sécurité.

Les mécanismes du marché exerçant dorénavant une fonction toujours plus importante dans le processus de développement, le rôle des pouvoirs publics est de plus en plus limité pour apporter à l'entreprise un environnement approprié et favorable, ainsi que pour faciliter et encourager l'initiative privée. Néanmoins, cette fonction n'est pas nécessairement un rôle passif ou indirect. Il est arrivé que des gouvernements de pays développés ou de pays en développement interviennent efficacement à titre préventif pour agir sur les taux d'épargne et d'investissement, pour rendre le fonctionnement des marchés plus efficace, pour améliorer l'accès aux

---

<sup>1</sup> Voir OCDE, 1996.

marchés internationaux et aux technologies, pour renforcer des capacités essentielles dans l'industrie de transformation et les services et pour susciter des conditions plus favorables à la compétitivité des sociétés nationales. Ce type de politique est particulièrement important dans les pays en développement, où les entreprises doivent renforcer leurs capacités si elles veulent être pleinement et réellement présentes sur les marchés internationaux et dans la production. Dans ces pays, l'encouragement aux petites et moyennes entreprises est souvent un élément particulièrement important des politiques des pouvoirs publics en faveur du développement<sup>1</sup>.

L'Etat est également appelé à mettre en place des politiques ou des interventions appropriées des pouvoirs publics pour corriger les déficiences ou dysfonctionnements du marché, quand celui-ci s'avère régulièrement incapable de remédier à des facteurs extérieurs. On en trouve un exemple significatif avec l'incapacité des marchés à assurer à eux seuls la viabilité écologique de l'activité économique. Les marchés et les systèmes comptables correspondants (prix du marché) oublient souvent de considérer les ressources naturelles, et notamment toutes les ressources de l'environnement, comme des éléments d'actif, ou d'apprécier à leur juste valeur les biens et services consommateurs de ressources, ou encore les coûts et profits liés aux effets externes des activités de production et de consommation. Faute d'une intervention des pouvoirs publics —et de droits de propriété bien définis sur les biens collectifs ou les biens accessibles à tous tels que l'eau potable, l'air pur, la biodiversité, etc.— ces éléments du patrimoine environnemental tendent à être traités comme des biens gratuits dans le processus de production économique et par conséquent à être surexploités. Dans ce cas, et en particulier lorsque la durabilité des services environnementaux est menacée, il est clair que les pouvoirs publics doivent intervenir pour que les coûts externes qu'entraîne cette surexploitation puissent être internalisés.

On notera toutefois que, dans certains cas, l'intervention des pouvoirs publics n'a pu que faire empirer la situation, par exemple en ce qui concerne l'épuisement de certaines ressources : ces ressources ont, très souvent, été fournies à un prix inférieur à leur coût marginal, ou alors l'Etat a

---

<sup>1</sup> Les pouvoirs publics doivent encourager l'esprit d'entreprise, valoriser le capital humain, mettre en place et entretenir des infrastructures à orientation internationale et assurer la libre circulation de l'information. Ils doivent aussi aider les principaux acteurs présents sur le marché - c'est-à-dire les producteurs et les consommateurs - à s'adapter aux exigences d'un marché où la concurrence est plus vive en facilitant la formation et l'accès aux services d'aide à l'entreprise.

subventionné les producteurs privés dans la sur-utilisation de ces ressources. Deux leçons sont à tirer de cette expérience. Premièrement, à lui seul, le système du marché peut parfois donner des signaux erronés et des informations trompeuses ; il doit donc être complété par une intervention des pouvoirs publics. Deuxièmement, cette intervention doit veiller à ce que les bénéfices et les coûts correspondent bien à ce que l'on sait de la rareté d'un produit, de son prix, des droits et responsabilités, des actions et de leurs conséquences. Pour que l'interaction de l'homme et de son environnement naturel soit efficace, pour que soient encouragés une gestion saine des ressources naturelles et un développement durable, il faut d'abord que la société utilise ces informations. A cet égard, les organisations non gouvernementales ont un rôle utile à jouer<sup>1</sup>.

### Les effets sociaux des processus de globalisation

Sans aucun doute, les effets des processus de globalisation sur les politiques de développement sont très nombreux. Les processus de globalisation créent des formes d'intégration, mais aussi et surtout des formes d'exclusion. La globalisation implique l'ouverture des marchés, mais aussi le cloisonnement des frontières, pour contrecarrer les mouvements migratoires et pour éviter que les pauvres ne cherchent à s'échapper de la misère et du sous-développement dans leur pays. L'économie de marché renforce les inégalités à l'intérieur des Etats comme sur le plan international : non seulement une part importante de la population (au Nord et au Sud) connaît le chômage et l'exclusion qui en résulte aussi en termes de participation citoyenne, mais des pays entiers sont complètement mis à l'écart de grands axes du commerce mondial et des flux d'information —et ceci indépendamment de la reconnaissance formelle de l'égalité entre les Etats souverains.

L'ensemble des réformes (libéralisation des échanges financiers et commerciaux, privatisation et déréglementation) entraîne une augmentation du chômage déclaré et/ou des activités non structurées, et donc de l'inégalité des revenus. De nombreux pays en développement, en particulier en Afrique et en Amérique Latine, ont dû eux aussi, réduire leurs budgets sociaux. Après les compressions décidées au début des années 80, dans le cadre des mesures de stabilisation et d'ajustement pour lutter contre la dette extérieure que connaissaient la plupart des pays de ces régions, le montant des crédits

---

<sup>1</sup> Cf. CNUCED, *Rapport du Secrétaire général*, op. cit.

par habitant affectés aux services sociaux reste en général, même corrigé des effets de l'inflation, inférieur à ce qu'il était dans les années 70. De ce fait, la qualité de ces services et, dans une moindre mesure, leur étendue, ont diminué. Dans certains pays, une infrastructure sociale déjà insuffisante dans des domaines comme la santé et l'éducation s'est, elle aussi, détériorée. Par voie de conséquence, les gouvernements nationaux ont été obligés de modifier l'affectation des crédits sociaux pour en accroître l'efficacité et l'équité : par exemple, ils ont privilégié l'enseignement primaire (sur l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur) et les soins de santé curatifs (sur les soins préventifs).

Le credo de la compétitivité pose des problèmes de gestion des transformations sociales pour les acteurs locaux et nationaux. Les préoccupations économiques l'emportant sur la plupart des autres priorités, l'accélération de la globalisation et de la libéralisation a des effets sociaux nuisibles : marginalisation et exclusion sociale, suppression de filets de sécurité, surexploitation des ressources naturelles et élargissement du fossé technologique et économique entre pays riches et pays pauvres. Malgré l'idéologie très puissante, il n'est pas réaliste de présenter la globalisation comme la solution à la crise économique et sociale actuelle, car les changements révolutionnaires apportés à la technologie et à l'organisation économique ont suscité une "croissance sans emplois". En règle générale, dans le cadre actuel, les nouveaux postes qui sont créés sont en nombre insuffisant pour restaurer le plein emploi.

L'évolution économique que connaissent actuellement de nombreux pays en développement et les pays en transition sous l'action des forces du marché repose aussi sur des technologies nouvelles qui donnent aux organisations plus de possibilités pour réagir et répondre aux grandes forces du marché<sup>1</sup>. Mais ces formules nouvelles ont entraîné dégraissages, restructurations, chômage et précarité de l'emploi. A la *General Motors*, par exemple, les améliorations techniques et les restructurations ont causé la disparition de 250.000 emplois entre 1978 et 1993. *AT&T* a supprimé 180.000 emplois entre 1981 et 1988, et *General Electric* 170.000 entre 1981 et 1993<sup>2</sup>. Ces tendances portent à croire que le type d'emploi qui dominait depuis la Révolution industrielle —et qui reposait sur une situation rémunérée stable, avec une description de poste bien définie— est fortement

---

<sup>1</sup> Gulleedge ; Haszko, 1996.

<sup>2</sup> Conférence internationale du travail, 83<sup>e</sup> session, 1996, Rapport V, *Politiques de l'emploi dans une économie mondialisée*.

menacé par la nouvelle donne industrielle et globale. Les processus globaux tendent à battre en brèche le concept de plein emploi et entraînent ce que d'aucuns appellent le danger de la "fin du travail" ; ils suscitent des formes nouvelles de travail indépendant où le travailleur individuel peut être considéré comme une entreprise qui n'a qu'un employé et qui vend des services divers à plusieurs clients. Néanmoins, dans ce cadre, comment garantir la durabilité —sociale et écologique— de la régulation par le marché si elle ne tient pas compte du facteur humain dans sa progression ?

Il est possible de distinguer plusieurs formes d'exclusion engendrées ou renforcées par les dynamiques de globalisation : l'exclusion par le non-accès aux moyens et les biens de subsistance ; l'exclusion des services sociaux, des services de protection et des réseaux de sécurité ; l'exclusion par la culture de consommation ; l'exclusion du processus de décisions politiques ; l'exclusion des bases des organisations populaires pour les solidarités ; et, finalement, l'exclusion culturelle faute de capacité de compréhension des événements en général, ou tout simplement faute d'accès aux services culturels de base. C'est ainsi que nous vivons un moment très ironique de l'histoire de l'humanité : l'augmentation de l'exclusion sociale et de la pauvreté coïncident avec la période de très haut progrès technologique ; d'où le besoin d'admettre que les processus de globalisation économique et technologique produisent l'effet prédit et par les chercheurs en sciences sociales et par les mouvements politiques et syndicaux de jadis, c'est-à-dire qu'ils éliminent les emplois, notamment les emplois de routine, et accélèrent la dualisation de la société.

A partir du moment où il y a exclusion, où il y a conscience que l'autre vous refuse, la nécessité d'identification par ce qui est rejeté est une conséquence normale. D'où les phénomènes de déviance, d'identitarisme, de violence, d'économie parallèle, normalement associés à la ségrégation, à la marginalité et à l'exclusion. Point fondamental : dans le cadre des processus de globalisation, les pauvres sont encore moins importants pour la réussite des stratégies d'accumulation ; ces exclus ne sont pas capables de vendre leur force de travail sur le marché, ils sont pauvres et ils n'ont pas de pouvoir d'achat.

Outre les différentes formes d'exclusion, l'idéologie de la globalisation a, récemment, provoqué un débat très important dans la perspective des PEDs, à savoir : le débat sur le *dumping* social. En ligne générales, il s'agit du risque que subiraient les PIs en raison des possibilités offertes aux entreprises de délocaliser une partie ou la totalité de leur production dans des pays à bas salaires. Actuellement, une entreprise globale (c'est-à-dire ayant

implanté des unités de production dans différents territoires) peut réduire progressivement ses commandes à des sous-traitants dans son territoire d'origine pour s'approvisionner de manière croissante à l'étranger. Une chaîne de grands magasins peut cesser d'acheter localement pour faire profiter ses clients de promotions fracassantes de produits importés à bas prix de certains pays où les coûts de production sont moins importants<sup>1</sup>.

En réalité, la discussion sur le *dumping* social est une fausse discussion, car la question centrale qu'il faut se poser pour mesurer les effets directs sur l'emploi du commerce entre deux pays donnés —par exemple, le commerce entre un pays industrialisé et un pays où les salaires sont nominalement plus bas que ceux en vigueur dans le PI— est celle du contenu total en emplois des exportations et des importations. Le tableau ci-dessous essaye de faire cette comparaison, pour ce qui est du commerce entre la France et la Chine, d'une part, et celui entre la France et la Corée du Sud, d'autre part : une augmentation équilibrée du commerce entre la France et ces deux pays engendre en France des emplois de cadres et techniciens, mais détruit en plus grand nombre les emplois non qualifiés. Comme l'a souligné Pierre-Noël Giraud, la raison en est très simple, car —*grosso modo*— les produits exportés par les PI contiennent, à valeur égale, moins d'emplois que les produits exportés par les PEDs, puisque les emplois qu'ils contiennent se vendent plus cher<sup>2</sup>.

Tableau 1 : *Emplois créés et substitués par 1 milliard de francs de commerce entre la France et la Chine, ainsi qu'entre la France et la Corée du Sud*

	FRANCE-CHINE			FRANCE-COREE DU SUD		
	<i>Emplois</i>					
	Créés	Substitués	Solde	Créés	Substitués	Solde
Cadres et techniciens	978	606	372	787	680	107
Contremâtres, ouvriers, employés qualifiés	1259	1865	- 336	1614	1759	-145
Personnel non qualifié	630	1846	-1216	752	1626	-874
TOTAL	3137	4317	-1180	3153	4065	-912

<sup>1</sup> Voir Giraud P.-N., 1997, p. 101.

<sup>2</sup> Ibid., p. 102.

Pour la Chine : biens et services ; pour la Corée du Sud : biens seulement. D'après C. Vimont (chiffres 1991), "Le Commerce extérieur français, créateur ou destructeur d'emplois ?" Paris, Economica, 1993, p. 78-80.

Néanmoins, il faut considérer, d'une part, que le commerce entre les PIs et les PEDs, quoique croissant rapidement, reste encore limité. Les PIs commercent notamment entre eux. D'autre part, ces implantations de certaines entreprises à l'étranger ou l'importation de certains produits des PEDs peuvent être considérées comme le résultat par excellence de la logique marchande, car les consommateurs des pays du Nord et du Sud sont satisfaits : au Nord, ils peuvent consommer des marchandises moins chères ou consommer plus à revenu constant, alors que, dans les PEDs, les consommateurs peuvent accéder de plus en plus à des biens qui ne sont pas fabriqués nationalement ou qui le sont, mais à des prix trop élevés ou de moindre qualité. Ce sont là des effets pervers d'une dynamique économique laissée à la maîtrise exclusive du marché.

### La régulation de l'environnement par le marché

Les facteurs humains modifient quantitativement et qualitativement les cycles écologiques mondiaux et leur interaction. Cette évolution des flux et des milieux récepteurs s'observe aussi au niveau mondial. La pollution de l'air urbain, les flux atmosphériques, les retombées acides, l'appauvrissement de la couche d'ozone, le changement climatique, la préservation et l'utilisation de la biodiversité et le déboisement : ce sont là des questions de protection de l'environnement qui relèvent étroitement de décisions prises au niveau mondial et qui sont évidemment très liées aussi aux décisions économiques et aux politiques de développement. L'environnement participe aux processus de globalisation tant par sa dimension (en ce sens que les questions d'environnement se posent à l'échelle mondiale) que comme élément actif d'autres dimensions (en ce sens que les décisions économiques portent sur des échelons géographiques —local, régional, mondial— qui sont évidemment en étroite relation avec l'environnement).

La notion de *biosphère partagée*<sup>1</sup> fait apparaître la vulnérabilité et l'interdépendance de l'ensemble du système que constitue une enveloppe

---

<sup>1</sup> Expression créée par B. Ward et R. Dubos, *Nous n'avons qu'une terre*, 1971.

atmosphérique de plus en plus affectée par les activités industrielles de l'homme. Les problèmes environnementaux sont des phénomènes transfrontières au sein de "l'espace public international" et les stratégies qu'ils appellent ne sont plus du ressort de gouvernements isolés. L'interdépendance mondiale de l'air et des climats, par exemple, exige une capacité nouvelle de prise de décision et de protection au niveau planétaire.

En effet, les questions d'environnement mondial vont en général de pair avec les problèmes d'action collective. Les bénéficiaires éventuels des solutions qui doivent être apportées aux problèmes d'environnement ne peuvent être privés de biens publics comme l'atmosphère, les océans, etc. En ce qui concerne les ressources renouvelables, la surexploitation peut entraîner la destruction des ressources elles-mêmes. Dès lors, l'économiste (qui conseillera d'ordinaire de "trouver le bon prix") et le responsable politique (qui a tendance à chercher "les bonnes mesures d'incitation institutionnelles") se heurtent à une difficulté supplémentaire dans leurs efforts pour élaborer des stratégies face aux problèmes d'environnement planétaire, que ce soit au niveau local, au niveau national ou au niveau international. Les responsables doivent prendre en compte plusieurs séries de facteurs qui influencent la politique et l'économie de l'environnement, à savoir : le nombre d'acteurs concernés, leur hétérogénéité, et l'hétérogénéité des capacités, préférences, degrés d'information et convictions, lesquels pèsent, dans une certaine mesure, sur la mise en oeuvre des activités par les institutions responsables d'initiatives collectives.

Ainsi donc, en ce qui concerne les vastes mouvements de globalisation que nous avons jusqu'à présent décrits, au moins trois possibilités s'offrent à quiconque souhaite définir une stratégie d'action. Tout d'abord, il peut accepter le défi de la globalisation en tant que telle, même s'il essaye d'améliorer la situation nationale en prenant part au jeu de la concurrence internationale. C'est l'option favorite des opérateurs économiques (essentiellement des entreprises transnationales) et de la majorité des Etats. Deuxièmement, il peut chercher à orienter le système mondial dans une direction favorable à un développement intégré plus équitable. Très peu d'acteurs de nos jours assument cette responsabilité au niveau international. Troisièmement, il peut se tenir à l'écart de ce système mondial ("stratégie de dissociation"), en courant tous les risques de l'isolement politique et de la misère économique qui accompagnent cette tendance<sup>1</sup>. Tels sont les trois

---

<sup>1</sup> C'est surtout Samir Amin qui a défendu cette troisième hypothèse au cours des années 70 ; il revient à cette stratégie de dissociation dans son article "The Challenge

moyens possibles de faire face aux changements mondiaux, bien qu'à notre avis seuls les deux premiers semblent avoir des chances d'aboutir, tant dans une perspective économique que dans une perspective écologique.

La régulation marchande de l'environnement à l'échelle planétaire est-elle possible ? En effet, l'environnement est considéré comme un secteur très prometteur de l'économie mondiale, notamment depuis les années 1970. C'est par le biais de la compétitivité marchande que s'expriment les différentes formes d'interdépendances économiques internationales liées à l'environnement. Selon des estimations de l'OCDE, l'environnement représente actuellement de 1 à 2% du PIB dans les pays membres de l'Organisation et certains secteurs consacrent une part non négligeable de leurs investissements à l'antipollution (de 2 à 16% selon les secteurs et selon les pays). Le marché mondial des grands contrats à l'exportation dans le domaine de l'environnement s'élevait à 54 milliards de francs en 1989<sup>1</sup>.

Par conséquent, il est évident que l'environnement crée des marchés : de l'éco-tourisme, passant par le recyclage, les éco-produits, toute une série de nouveaux produits et services sont mis sur pied en raison de la prise de conscience écologique et de la montée en flèche de la consommation dite "verte". Les éco-industries se modernisent dans les secteurs de l'eau, de l'air, du bruit, des déchets, de la protection du patrimoine naturel et dans celui de l'amélioration du cadre de vie. Dans ces deux cas —pour ce qui est de nouveaux produits et en ce qui concerne les éco-industries— l'environnement est consommé comme n'importe quel autre bien économique. Les possibilités et les limites de ce mode de régulation de l'environnement relèvent, en effet, des caractéristiques de toute économie de marché. La régulation par le marché doit se baser sur les nouveaux styles de vie et viser à augmenter la "consommation écologique". Point fondamental : en ce qui concerne les éco-industries, l'environnement découvre la loi des rendements décroissants, c'est-à-dire que tout degré supplémentaire de dépollution de l'eau, de l'air, etc. coûte plus cher que le degré précédent.

---

of Globalization: Delinking", publié par le South Centre, *Facing the Challenge, Responses to the Report of the South Commission*, 1993.

<sup>1</sup> Selon les données du Plan national pour l'environnement (France), le secteur "environnement" du commerce extérieur français comprend trois rubriques principales : le commerce des déchets (ferrailles, vieux papiers, plastiques), le commerce des équipements de lutte contre la pollution, ainsi que les "grands travaux d'environnement à l'exportation" (surtout les contrats avec les PEDS). Voir Ministère de l'environnement (France), *Plan national pour l'environnement*, La Documentation française, Paris, 1990.

Néanmoins, l'environnement engendre également la conversion et l'adaptation de l'ensemble de l'économie. C'est le cas, par exemple, de l'industrie automobile et de différents secteurs de la chimie<sup>1</sup>.

La prise en compte de l'environnement par le marché mondial a été marquée, dans les années 1970, par la reconnaissance du principe "Pollueur-Payeur" par l'OCDE (1972) et la Communauté européenne (1975). L'objectif majeur de ce principe était d'organiser les politiques d'environnement autour d'une notion partagée d'internalisation des coûts d'environnement<sup>2</sup>. Etant donné que les limites extrêmes de la croissance, au détriment du facteur environnemental, ont été atteintes, il y a le besoin de fixer un "prix" aux ressources naturelles non renouvelables et de ne plus les considérer comme un coût externe au processus productif : ces coûts sont également appelés effets externes négatifs du processus de production. La causalité pollution-dommage, analysée très en détail par Mäeler, se fonde sur la distinction de différentes sortes d'externalités<sup>3</sup>.

L'internalisation des externalités vise à récupérer la rationalité marchande, à restaurer la fonction allocative des prix qui aurait été perturbée par les effets externes et, enfin, à améliorer la fonction sélective des procédures du marché. L'internalisation est une tentative de formalisation du problème de l'évaluation monétaire de l'environnement. Comme pour toute sorte de formalisation, il existe plusieurs questions qui se posent à sa méthodologie et à son application : quels indicateurs de pollution doit-on utiliser (les particules en suspension, les photo-oxydants, les sulfates) ? quelles mesures adopter (les moyennes annuelles ou les pics) ? comment

---

<sup>1</sup> En Allemagne, le gouvernement adopte de nouvelles règles relatives à la combustion et à l'usage du pot catalytique (1984). Aux EUA, la *Clean Air Act* (1990) prévoit la réduction de 60% des émissions d'oxyde d'azote. La saturation des réseaux routiers et les congestions urbaines deviennent, au cours des années 1980, un facteur essentiel pour l'industrie automobile.

<sup>2</sup> Après la Conférence de Stockholm, bien que reconnaissant les avantages du principe pollueur-payeur, les décideurs ont rarement adopté une perspective économique. Ils ont plutôt opté pour la fixation de normes d'émissions pour les installations, s'attachant parfois à en définir les modalités d'application. Récemment, toutefois, on a observé une tendance grandissante des pays de l'OCDE à recourir davantage aux instruments économiques. Voir Caldwell L. K., 1990 ; OCDE, 1993.

<sup>3</sup> Mäler, 1990, p.80-108. Nous suivons, dans cette partie, le raisonnement de base de son article.

définir le seuil de nuisance à partir duquel les effets de la pollution sont perceptibles ?<sup>1</sup>

Dans la mesure où l'utilisation non viable des ressources avait pour cause le manque de marchés et l'absence de signaux fournis par les prix pour les ressources d'environnement, on a souvent préconisé la création d'un ensemble de signaux jouant le rôle de prix. A partir des années 1980, certaines organisations internationales (notamment l'OCDE et la Banque Mondiale) ont promu des analyses sur les droits et les taxes en matière d'environnement, car ces deux instruments sont apparus comme offrant des solutions d'un bon rapport coût-efficacité à certains problèmes d'environnement<sup>2</sup>.

Ces essais d'internalisation des effets externes présentent, néanmoins, des limites. Ils partent tous du principe que, à mesure que les raretés sur les biens environnementaux se seraient constituées, elles donneraient naissance à des marchés qui régleraient l'allocation optimale de ces biens et de ces ressources. Toutefois, la vitesse de réaction, à partir de l'internalisation, n'est pas toujours suffisante pour garantir la protection voulue : le prix n'est susceptible de réaliser sa fonction d'indicateur de tensions que dans la mesure des raretés déjà réalisées —et ceci dans un contexte écologique de crise dans lequel il y a des biens environnementaux qui ne sont pas nécessairement remplaçables.

Dans le cadre de la globalisation, la rhétorique néo-libérale essaye de favoriser la considération de l'environnement dans sa façon de penser les rapports mondiaux. Néanmoins, les processus de globalisation et les

---

<sup>1</sup> *Grosso modo*, l'économie de l'environnement propose trois formes d'évaluation monétaire de l'environnement. D'abord, la technique hédoniste, selon laquelle on établit la relation entre les caractéristiques différentes de biens du même genre et leur prix. L'évaluation contingente, en deuxième lieu, utilise les enquêtes pour déterminer la valeur d'un environnement donné pour une communauté ou une collectivité locale. En troisième lieu, la méthode physique "dose-réponse", considérée comme une méthode indirecte d'évaluation (les deux premières étant considérées comme des méthodes directes car elles cherchent à recréer les conditions du marché), utilise l'analyse des phénomènes physiques dans l'évaluation monétaire de l'environnement : elle évalue le dommage en calculant le coût des dépenses des mesures qui compensent ou corrigent l'impact du dommage.

<sup>2</sup> L'OCDE, par exemple, a développé le modèle GREEN, dans le but de quantifier l'impact sur les émissions de carbone d'une taxe internationale sur le carbone de 25 dollars par tonne (environ 3 dollars par baril de pétrole). Voir Coppel J., 1994.

tentatives de régulation marchande de l'ordre mondial rendent difficilement applicables les pratiques écologiquement durables préconisées dans les différents rapports et les diverses conventions des Nations Unies. Dans une économie fondée sur l'utilisation des ressources locales, les producteurs sont immédiatement sensibles aux détériorations de leur environnement<sup>1</sup>. Dans le marché mondial, les opérateurs économiques peuvent prélever les ressources d'une région (par exemple, le bois, le pétrole, l'eau), les transformer et les faire consommer ailleurs et aussi évacuer les déchets produits ailleurs encore. En fin de compte, la globalisation est-elle compatible avec la promotion d'un développement durable ? C'est la question que nous laissons à une réflexion ultérieure<sup>2</sup>.

### Références bibliographiques

- BADIE, B. (1995) : *La fin des territoires - essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, éd. Fayard, Collection L'Espace du Politique.
- BOYER, Robert (1997) : «Les mots et les réalités», *Mondialisation : au-delà des mythes*, Paris, La Découverte, dossiers de l'Etat du Monde.
- BRADFORD, Colin (1994) : *Redéfinir l'Etat en Amérique latine*, Paris, OCDE.
- CALDWELL, Lynton K. (1990) : *International Environmental Policy : Emergence and Dimensions*, Duke Press Policy Studies, Duke University Press, Durham & Londres.
- CERNY, Philip G. (1995), «Globalization and the changing logic of collective action», *International Organization*, volume 49, n° 4, automne.

---

<sup>1</sup> Il est vrai que, souvent, la pauvreté peut conduire à la détérioration de l'environnement. Le petit producteur et le paysan sont, très fréquemment, obligés de se soumettre à des logiques basées sur la courte durée et provoquent le déboisement, le surpâturage, etc. Comme Indhira Gandhi l'avait souligné à la Conférence de Stockholm, la pauvreté est, elle aussi, une forme essentielle de pollution dans le monde, non seulement en raison des dégâts écologiques, mais surtout en fonction du désastre humain qu'elle engendre.

<sup>2</sup> En effet, cette réflexion a été faite dans le cadre de la thèse mentionnée en note numéro 1.

COPPEL, Jonathan (1994) : «Mise en œuvre d'une politique mondiale de réduction des émissions : le rôle des transferts», (in) OCDE, *Les aspects économiques du changement climatique*, p. 157-177.

COUSSY, Jean (1994) : «Les ruses de l'état minimum», (in) BAYART, Jean-François [org.] *La réinvention du capitalisme*, Paris, éd. Karthala.

DEAN, J. ; DESAI, S. et RIEDEL, J. (1994) : *Trade Policy Reform in Developing Countries since 1985 : a Review of the Evidence*, Washington, Banque mondiale, Discussion, Paper n° 267.

DOLLFUS, O. (1997) : *La mondialisation*, Paris, éd. Presses de Sciences Po.

GEORGE, S. (1997) : «La fabrication d'une idéologie», *Manière de Voir*, n° 32, p. 31-35.

GIRAUD, Pierre-Noël (1997) : «Mondialisation, emploi et inégalité», (in) *Mondialisation : au-delà des mythes*.

GONCALVES, Reinaldo (1994) : «Globalização Financeira, Liberalização Cambial e Vulnerabilidade Externa da Economia Brasileira» [Mondialisation financière, libéralisation des échanges et vulnérabilité externe de l'économie brésilienne], (in) Renato BAUMANN [dir. publ.] *O Brasil e a Economia Global*, Rio de Janeiro, Campus.

Groupe de Lisbonne (1995) : *Limites à la compétitivité. Pour un nouveau contrat mondial*, Paris, La Découverte, 226 p.

GULLEDGE ; HASZKO (1996) : *The Information Technology Enabled Organisation : A Major Social Transformation in the U.S.A.*, documents de travail, programme MOST, n° 14.

IANNI, Octavio (1996) : «A Era do Globalismo» [L'Ere du Globalisme], *Civilização Brasileira*, Rio de Janeiro.

MÄLER (1990) : «International Environmental Problems», *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 6, n° 1, p.80-108.

OCDE (1993) : *Les instruments économiques internationaux et le changement climatique*, Paris.

OCDE (1996) : «Enjeux et possibilités pour les pouvoirs publics ?», Service de la gestion publique.

OMC (1995) : *Le commerce international : tendances et statistiques*, Genève.

- ORTIZ, Renato (1994) : *Mundialização e Cultura* [Mondialisation et culture], São Paulo, Editora Brasiliense, 234 p.
- PIOT, O. (1995) : *Finance et économie - la fracture*, Paris, Le Monde - éd. Marabout.
- PLIHON, Dominique (1997) : «Les enjeux de la globalisation financière», *Mondialisation, au-delà des mythes*, Les dossiers de l'état du monde.
- REYNAUD, Jean-Daniel (1993) : *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*, Paris, éd. Armand Colin.
- ROSENAU, James N. (1992a) : «Governance, order and change in world politics», (in) ROSENAU, James et CZEMPIEL, Ernst-Otto [dir. publ.], *Governance without government : order and change in world politics*, Cambridge, University Press, p. 1-29.
- SACHS, Ignacy (1995) : «A la recherche de nouvelles stratégies de développement : enjeux du Sommet social», Série politiques sociales MOST, n° 1, 48p.
- STRANGE, S. (1988) : *States and Markets*, Londres, Pinter Publishers.
- UNRISD [Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social] (1995) : *Etat de désarroi, les répercussions sociales de la mondialisation*.